Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] GROUPES PARITAIRES DE PROTECTION SOCIALE : La CFDT signe l'accord national interprofessionnel sur leur gouvernance

Le Bureau national de la **CFDT** a décidé de signer, à l'unanimité, l'accord national interprofessionnel sur la gouvernance des groupes paritaires de protection sociale.

La **CFDT** a mené cette négociation en ayant comme boussole la sécurisation de l'avenir des **GPS** et le renforcement de la gouvernance paritaire pour s'adapter au mieux aux nouveaux besoins dans un monde de plus en plus concurrentiel.

Pleinement engagée dans cette négociation, la **CFDT** se satisfait que la raison d'être des **GPS**, à savoir le service rendu en matière de protection sociale aux travailleurs, aux entreprises et aux branches, imprègne l'ensemble du projet.

La prévention, l'amélioration de la santé des travailleurs, la solidarité sont ainsi explicitement citées, en reconnaissant les spécificités de chacun des groupes. Cet accord signe aussi un renforcement de l'engagement social et environnemental, à
côté de la performance financière.

Toute une partie de l'accord sécurise enfin les administrateurs en leur donnant des moyens en temps, mais aussi les moyens techniques et humains pour accomplir leurs missions. Cela passe en premier lieu par un meilleur accès et la reconnaissance de leur formation et du développement de leurs compétences, avec la possibilité de faciliter leurs parcours professionnels en lien avec l'Accord national interprofessionnel sur le paritarisme de 2022.

L'accord prévoit un renforcement du **CTIP** (*Centre Technique des Institutions de Prévoyance*) qui devient un instrument stratégique et politique au service de la prévoyance collective, avec des missions élargies à la représentation politique.
Il appartient désormais aux organisations syndicales et patronales signataires de faire vivre cet accord. La **CFDT** fortement attachée au modèle des **GPS**, véritables outils des branches et des entreprises pour mettre en place une protection sociale de qualité, contribuera et veillera à la mise en oeuvre effective de l'accord.

DÉCLARATION DE **JOCELYNE CABANAL**, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

signature
Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky[S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES]

Facebook[S3C Télécoms prestataires IDF]

insta[s3ctelecomsprestataires idf]

Linkedin S3C Télécoms Prestataires IDF

Threads s3ctelecomsprestatairesidf

Tiktok S3CTélécomsPrestatairesIDF